

## INTERVIEW DE MME MOCKERS - AVS

Mme. Mockers est AVS (auxiliaire de vie scolaire) depuis 5 ans. Elle est diplômée d'un bac +5 en Ukraine, ce qui est l'équivalent d'un doctorat. Elle a, au total, accompagné 9 élèves allant de l'âge de 4 à 15 ans. Parmi eux, deux élèves autistes ont passé le brevet et l'ont obtenu.

### I. Les aménagements autorisés

#### 1. Le temps

Les deux élèves ont eu le droit à un tiers temps, ce qui les fait commencer une heure plus tôt que les autres. Malgré beaucoup de stress de leur part, ils ont finis dans les temps, comme les autres. Cet aménagement était surtout à destination de les rassurer, de leur montrer qu'il pouvait prendre tout le temps dont ils avaient besoin.

#### 2. Salle à part

Anecdote: en plus du tier temps, les élèves ont pu bénéficier d'une salle à part. Le soucis étant qu'il s'agissait du CDI, une salle petite et confinée où les deux élèves autistes y étaient mais en plus de deux autres camarades qui avait les même aménagements qu'eux.

L'un des élèves autiste s'est mis à parler à haute voix, en réfléchissant. De ce fait, il a sans le savoir, divulgué une partie des réponses à ses camarades. Malgré un surveillant dans la salle, Mme.Mockers qui était présente pour soutenir ses deux élèves, lui a expliqué qu'il fallait chuchoter et qu'en donnant des éléments à voix haute, il aidait les autres, donc une forme de triche. Etant un élève honnête, juste et contre la triche, il a compris et a continué en chuchotant.

#### 3. Droit de reformuler les consignes

Enfin, Mme.Mockers a eu le droit de reformuler les consignes. Si celle-ci était trop longue, elle avait un mode opératoire qui est le suivant : découper la phrase en plusieurs morceaux. Elle commence par ne montre que le début en cachant le reste, afin de s'assurer que l'élève comprenne chaque petit bout.

## II. Conseils en évaluations “normales”

- Valoriser l'élève ; l'enseignant doit lancer le travail et s'assurer que l'élève est toujours actif. Il ne faut pas le mettre à part ou juste avec leur AVS.
- Prévenir l'élève des modalités d'évaluations. Par exemple, ne pas pénaliser l'orthographe ou la grammaire.
- Préparer l'évaluation avec le professeur en amont, afin de savoir ce qui est essentiel pour l'enseignant et ce qu'il faut travailler avec l'élève.
- Prendre le temps d'échanger entre l'enseignant et l'AVS pour éviter les difficultés (inclure aussi le CPE)
- Pour le CPE, aider à comprendre les difficultés relationnelles de l'élève et solliciter l'AVS en cas d'urgence.

## III. Conseils “autres”

- Bien travailler toute l'année en développant des méthodes et des éléments pour les déclencher le jour de l'examen (réinvestir les méthodes vu sur toute l'année) : par exemple dessiner des flèches, des repères pour l'élève, pour rendre la compréhension plus facile.
- Dessiner, schématiser les consignes
- Une heure de soutien par semaine pour l'élève afin de développer des méthodes adaptées